



Mons, le 04 OCT. 2022

Concerne : Foire d'automne 2022 : avis de vacance d'emplacement

Madame, Monsieur,

Il est porté à la connaissance des exploitants de métiers forains que suite à la création d'une zone bleue, un emplacement forain est vacant sur le parking situé au Grand-Large dans le cadre de la Foire d'automne 2022 qui se déroulera du 4/11 au 4/12/2022.

Caractéristiques :

- 1° Type d'attraction ou d'établissement souhaité : **attraction mécanique (cat. 6)**
- 2° Superficie : **16 mètres de diamètres (maximum)**
- 3° Situation de l'emplacement : **Dans le fond gauche du parking**
- 4° **Contrat : un an**
- 5° Prix: 351,6€ (maximum)
- 6° Critères d'attribution : **ancienneté, type d'attraction**
- 7° lieu et délai d'introduction des candidatures : **Hôtel de Ville - cellule événements – Hôtel de Ville – Grand-Place – 7000 MONS avant le 14/10**
- 8° le délai de notification de l'attribution de l'emplacement : **une semaine**

Les candidatures seront adressées M. Pierre Urbain, Chef de Division - Service Evénements, soit par courrier recommandé à la poste avec accusé de réception, soit par courrier déposé, contre accusé de réception, à l'hôtel de ville, Grand'Place 22 - 7000 MONS, soit sur support durable contre accusé de réception **avant le 14/10/2022.**

Ville de Mons
Service Evènements
Alexandre Saussez
Employé d'Administration

Grand-Place, 22
B-7000 Mons
Tél. +32 (0) 65 40 52 79
evenements@ville.mons.be
www.mons.be



La candidature doit reprendre :

- Les coordonnées complètes de l'exploitant
- Son expérience professionnelle (préciser le nombre de présence à Mons)
- Les noms et caractéristiques techniques du métier proposé (avec rapport d'un organisme de contrôle agréé)

Le Bourgmestre,



Nicolas MARTIN